

Bologne ; au mois d'octobre, au siège d'Ancône ; le 24 octobre, près de Bosco ; le 6 novembre à Novi et le 6 décembre à Gavi. En mai 1800, près de Turbigo, le 14 juin, à Marengo et à Puzzuoli ; le 25 et le 26 décembre sur les bords du Mincio. M. de Bussy fit les deux campagnes de 1799-1800, en qualité de général-major, commandant le plus souvent l'avant-garde ; ce grade lui avait été donné après la prise de Coni, aux applaudissements de toute l'armée impériale.

Quant au régiment qui portait son nom, Bonaparte, par un article secret du traité de Campo-Formio, en demanda la dissolution, et il fut en effet licencié au mois de mai 1801 (45). A la suite de ce licenciement, Antoine de Bussy, à titre de compensation, devint propriétaire en second du régiment de Modène-Dragons, n° 5. Ce régiment à son tour dissous, il obtint au même titre le régiment de Modène-Infanterie, actuellement Philippovic, n° 35 (1^{er} janvier 1802).

Le 18 août 1801, le comte de Bussy reçut la croix de Marie-Thérèse « de toutes les décorations de l'Empire d'Autriche » la plus difficile à obtenir... car elle n'était accordée qu'à l'officier « qui pouvait prouver qu'il avait fait *plus que son devoir* (46) ». Nous avons sous les yeux

(45) Le drapeau des chasseurs de Bussy, noir et jaune, brodé par la sœur du colonel, Marie-Aimée-Joséphine de Mignot, devenue pendant l'émigration baronne de Juliénas, portait plusieurs inscriptions qui ne sont pas exemptes d'une certaine naïveté, comme celles-ci : *Tout chasseur — qui pérît — pour François II, — meurt par reconnaissance. Le Régiment de Bussy — unit au laurier — l'immortelle.* — Ce drapeau est conservé à Neutenstein (Basse-Autriche).

(46) Mémoire du général baron de Marbot. T. I, p. 209-210.